

Architecte technique

RNCP40901 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326, 326n
Formacode(s)	31009
Code(s) ROME	M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2030

Certificateur(s)

ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES · SIRET : 85129663200074

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs Conseils et des sociétés de conseils

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SIMPLON.CO	79279132900016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'architecte technique est un professionnel spécialisé dans la conception et la mise en œuvre de l'architecture informatique de tout ou partie du système d'information d'une organisation. Il garantit la cohérence et la pérennité de l'ensemble des moyens informatiques, en exploitant au mieux les possibilités de l'art, dans le cadre du plan d'urbanisme de l'entreprise. Il intervient lors de la phase de définition du cadre stratégique, de conception de l'architecture technique et de gestion du projet.

L'architecte technique intervient au niveau des infrastructures informatiques de l'organisation, sur tout ou partie du système d'information, dans le choix des serveurs et la mise en place du réseau. Son rôle principal est de définir la structure technologique sous-jacente qui soutient les solutions logicielles ou informatiques. Cela inclut la sélection des composants matériels et logiciels, la conception des interconnexions entre ces composants, ainsi que la définition des standards et des bonnes pratiques à suivre. Lors des évolutions, il va avoir pour mission d'optimiser les ressources, les performances et les coûts.

La certification permet aux titulaires de définir le cadre stratégique d'une architecture technique, de concevoir les infrastructures techniques et de manager le projet d'architecture technique.

ACTIVITÉS VISÉES

Identification des besoins et des usages

Conseil sur les choix stratégiques

Elaboration d'une solution technique

Prototypage de la solution

Elaboration d'une stratégie de test

Production de la documentation de l'architecture finale
Identification du périmètre et du choix de la méthode de travail
Organisation du projet
Amélioration continue

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande portant sur le projet de conception ou bien d'évolution de l'architecture du SI, à l'aide des moyens et techniques adaptés et en prenant en compte l'existant afin de cibler les priorités stratégiques pour l'entreprise

Analyser les besoins techniques de l'entreprise en tenant compte des spécificités de chaque métier afin d'élaborer des solutions en cohérence avec les priorités stratégiques

Définir le tableau des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (techniques, risques, sécurité, délais, qualité, budget...) en s'appuyant sur les résultats de l'analyse des besoins techniques afin d'élaborer la feuille de route de la mise en place de l'architecture technique

Effectuer une veille technique, technologique, environnementale, réglementaire en s'appuyant sur des sources fiables et diverses et en utilisant des outils adaptés, afin d'apporter des réponses innovantes pour l'intégration de nouvelles applications ou la création de nouvelles solutions

Evaluer les technologies en identifiant les avantages, les inconvénients et les cas d'usage propres à chacune afin de proposer des solutions en cohérence avec la stratégie de l'entreprise

Estimer la consommation de ressources des solutions numériques existantes et prévisionnelles de l'entreprise en utilisant des méthodes d'évaluation environnementale afin de minimiser l'impact écologique de ses activités numériques

Evaluer les risques liés à la sécurité et à la confidentialité des données en s'appuyant sur des méthodes d'audit, afin de garantir des solutions techniques sécurisées et conformes à la réglementation en vigueur

Conseiller sur les choix stratégiques de l'entreprise en matière d'évolution des systèmes d'information en consultant les référents techniques du projet, en adaptant sa communication aux interlocuteurs et à leurs situations afin de formaliser une feuille de route

Evaluer les plateformes des infrastructures Cloud en examinant leurs fonctionnalités, leurs performances, leurs fiabilités et leurs évolutivités afin de sélectionner la solution la plus adéquate

Réaliser la cartographie technique de l'infrastructure en s'appuyant sur l'analyse de l'existant afin d'obtenir une vision exhaustive et modélisée de tous les composants et de leurs caractéristiques

Proposer des scénarios d'évolution en évaluant les avantages, les inconvénients, les coûts et les impacts des solutions et en garantissant leur intégrité au regard du cadre stratégique afin d'assurer leur compatibilité avec l'infrastructure existante et leur pertinence à long terme pour l'entreprise

Conseiller sur les choix stratégiques de l'entreprise en matière d'évolution des systèmes d'information en consultant les référents techniques du projet, en adaptant sa communication aux interlocuteurs et à leurs situations afin de formaliser une feuille de route

Elaborer le prototype de la solution en mettant en place l'ensemble des composants systèmes, réseaux, matériels et/ou logiciels afin d'observer la faisabilité de la solution

Analyser les résultats du prototype en s'appuyant sur la définition des objectifs et à l'examen des résultats de tests obtenus dans le but de valider et d'adapter les hypothèses de conception retenue

Mettre en œuvre une stratégie de tests techniques en identifiant les briques d'architecture-cible et en proposant des outils et techniques adaptés afin de garantir un bon niveau de performance et une qualité optimale

Construire un cahier de recette à partir des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles afin de valider la solution d'un point de vue technique et sécurité

Elaborer le Dossier d'Architecture Technique (DAT) en intégrant l'ensemble des informations techniques afin de documenter l'architecture et fournir une référence pour les équipes de production

Valider la documentation technique du projet (manuel d'installation et dossier d'exploitation) au regard du Dossier d'Architecture Technique (DAT) afin de proposer des axes d'amélioration

Définir le périmètre du projet de conception ou d'évolution de l'architecture SI en identifiant les objectifs, les besoins et les contraintes des parties prenantes (internes/externes) afin d'établir une roadmap globale

Choisir la méthode de projet adaptée en évaluant les spécificités de l'infrastructure, les exigences du cahier des charges et les caractéristiques de l'équipe de production, afin de garantir une approche adaptée et efficace pour atteindre les objectifs fixés

Planifier le projet en tenant compte des contraintes d'intégration entre les composants de la solution et en

concertation avec les parties prenantes afin de respecter les contraintes, qualités, coût et délais fixés par le client ou l'intégrateur en charge de l'implémentation

Appliquer les bonnes attitudes projet en respectant les principes de l'accessibilité numérique dans le but de favoriser une contribution optimale de toutes les parties prenantes.

Animer au quotidien son équipe en coordonnant les actions, de manière inclusive en gérant les aléas et les dysfonctionnements et en procédant aux arbitrages éventuels afin de respecter la roadmap définie.

Mesurer l'efficacité des approches de processus (cycle en V, agiles, DevOps...) en fonction des indicateurs définis, des retours d'expériences et des résultats obtenus afin de déterminer leurs impacts sur la productivité, la qualité et la satisfaction des parties prenantes

Assurer la mise à jour de l'architecture en suivant les évolutions des différents composants (OS, logiciels), afin d'anticiper l'obsolescence des solutions

Blocs de compétences

RNCP40901BC01 — Définir le cadre stratégique d'une architecture technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la demande portant sur le projet de conception ou bien d'évolution de l'architecture du SI, à l'aide des moyens et techniques adaptés et en prenant en compte l'existant afin de cibler les priorités stratégiques pour l'entreprise

Analyser les besoins techniques de l'entreprise en tenant compte des spécificités de chaque métier afin d'élaborer des solutions en cohérence avec les priorités stratégiques

Définir le tableau des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (techniques, risques, sécurité, délais, qualité, budget...) en s'appuyant sur les résultats de l'analyse des besoins techniques afin d'élaborer la feuille de route de la mise en place de l'architecture technique

Effectuer une veille technique, technologique, environnementale, réglementaire en s'appuyant sur des sources fiables et diverses et en utilisant des outils adaptés, afin d'apporter des réponses innovantes pour l'intégration de nouvelles applications ou la création de nouvelles solutions

Evaluer les technologies en identifiant les avantages, les inconvénients et les cas d'usage propres à chacune afin de proposer des solutions en cohérence avec la stratégie de l'entreprise

Estimer la consommation de ressources des solutions numériques existantes et prévisionnelles de l'entreprise en utilisant des méthodes d'évaluation environnementale afin de minimiser l'impact écologique de ses activités numériques

Evaluer les risques liés à la sécurité et à la confidentialité des données en s'appuyant sur des méthodes d'audit, afin de garantir des solutions techniques sécurisées et conformes à la réglementation en vigueur

Conseiller sur les choix stratégiques de l'entreprise en matière d'évolution des systèmes d'information en consultant les référents techniques du projet, en adaptant sa communication aux interlocuteurs et à leurs situations afin de formaliser une feuille de route

Evaluer les plateformes des infrastructures Cloud en examinant leurs fonctionnalités, leurs performances, leurs fiabilités et leurs évolutivités afin de sélectionner la solution la plus adéquate

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas et soutenance orale, portant sur une entreprise fictive et permettant d'identifier si le candidat est capable de définir un projet d'architecture technique dans un cadre stratégique. L'épreuve donne lieu à la rédaction individuelle d'une note de cadrage stratégique et à la présentation orale individuelle de ce livrable devant un jury d'évaluation. La note de cadrage stratégique est rédigée par le candidat en intersessions. La soutenance orale s'organise uniquement en présentiel. Elle est suivie de questions/ réponses afin de permettre au jury d'approfondir ou d'éclairer certains points.

RNCP40901BC02 — Concevoir l'architecture technique du système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la cartographie technique de l'infrastructure en s'appuyant sur l'analyse de l'existant afin d'obtenir une vision exhaustive et modélisée de tous les composants et de leurs caractéristiques

Proposer des scénarios d'évolution en évaluant les avantages, les inconvénients, les coûts et les impacts des solutions et en garantissant leur intégrité au regard du cadre stratégique afin d'assurer leur compatibilité avec l'infrastructure existante et leur pertinence à long terme pour l'entreprise

Préconiser des choix techniques en étant force de propositions vis-à-vis du client et des équipes de réalisation de la solution et en adaptant la formulation des préconisations aux interlocuteurs et à leurs situations afin de s'assurer de la cohérence des évolutions entre la solution existante et la solution prévisionnelle

Elaborer le prototype de la solution en mettant en place l'ensemble des composants systèmes, réseaux, matériels et/ou logiciels afin d'observer la faisabilité de la solution

Analyser les résultats du prototype en s'appuyant sur la définition des objectifs et à l'examen des résultats de tests obtenus dans le but de valider et d'adapter les hypothèses de conception retenue

Mettre en œuvre une stratégie de tests techniques en identifiant les briques d'architecture-cible et en proposant des outils et techniques adaptés afin de garantir un bon niveau de performance et une qualité optimale

Construire un cahier de recette à partir des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles afin de valider la solution d'un point de vue technique et sécurité

Elaborer le Dossier d'Architecture Technique (DAT) en intégrant l'ensemble des informations techniques afin de documenter l'architecture et fournir une référence pour les équipes de production

Valider la documentation technique du projet (manuel d'installation et dossier d'exploitation) au regard du Dossier d'Architecture Technique (DAT) afin de proposer des axes d'amélioration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas et soutenance orale portant sur une entreprise fictive et permettant d'identifier si le candidat est capable de concevoir un projet d'architecture technique. L'épreuve donne lieu à la rédaction individuelle d'un rapport de synthèse et à la présentation orale individuelle de ce livrable devant un jury d'évaluation. Le rapport est rédigé par le candidat en intersessions. La soutenance orale s'organise uniquement en présentiel. Elle est suivie de questions/réponses afin de permettre au jury d'approfondir ou d'éclairer certains points.

Etude de cas élaborée sur la base d'un cahier des charges fictif. L'épreuve sur table donne lieu à la rédaction individuelle d'un dossier d'architecture technique (DAT) et d'une liste des non-conformités des documents d'exploitation et des modifications recommandées.

RNCP40901BC03 — Manager un projet d'architecture technique

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir le périmètre du projet de conception ou d'évolution de l'architecture SI en identifiant les objectifs, les besoins et les contraintes des parties prenantes (internes/externes) afin d'établir une roadmap globale

Choisir la méthode de projet adaptée en évaluant les spécificités de l'infrastructure, les exigences du cahier des charges et les caractéristiques de l'équipe de production, afin de garantir une approche adaptée et efficace pour atteindre les objectifs fixés

Planifier le projet en tenant compte des contraintes d'intégration entre les composants de la solution et en concertation avec les parties prenantes afin de respecter les contraintes, qualités, coût et délais fixés par le client ou l'intégrateur en charge de l'implémentation

Appliquer les bonnes attitudes projet en respectant les principes de l'accessibilité numérique dans le but de favoriser une contribution optimale de toutes les parties prenantes

Animer au quotidien son équipe en coordonnant les actions, de manière inclusive en gérant les aléas et les dysfonctionnements et en procédant aux arbitrages éventuels afin de respecter la roadmap définie

Mesurer l'efficacité des approches de processus (cycle en V, agiles, DevOps...) en fonction des indicateurs définis, des retours d'expériences et des résultats obtenus afin de déterminer leurs impacts sur la productivité, la qualité et la satisfaction des parties prenante

Assurer la mise à jour de l'architecture en suivant les évolutions des différents composants (OS, logiciels), afin d'anticiper l'obsolescence des solutions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas et soutenance orale portant sur une entreprise fictive et permettant d'identifier si le candidat est capable de gérer un projet d'architecture technique. L'épreuve donne lieu à la rédaction individuelle d'un plan projet et à la présentation orale individuelle de ce livrable devant un jury d'évaluation. Le plan projet est rédigé par le candidat en intersessions. La soutenance orale s'organise uniquement en présentiel. Elle est suivie de questions/réponses afin de permettre au jury d'approfondir ou d'éclairer certains points.

Etude de cas : A partir de la présentation d'une entreprise fictive et de son architecture technique, le candidat propose un plan d'amélioration continue. L'épreuve sur table donne lieu à la rédaction individuelle de ce livrable.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'immense majorité des entreprises de grande et très grande taille font appel à un architecte technique qui sera employé au sein des Directions des Systèmes d'Information (DSI). Néanmoins, plutôt que de procéder à un recrutement, les entreprises font le choix de recourir à un prestataire externe. L'architecte technique interviendra alors comme indépendant ou salarié d'une entreprise des services numériques (ESN).

Type de structures dans lesquelles s'exerce le métier : Entreprises des services numériques - Entreprises du secteur privé, grands comptes (banque, assurance...) - Service informatique d'une administration publique (d'État, hospitalière) ou d'une collectivité territoriale

Type de statut (salarié/indépendant/etc.) : Salarié dans une entreprise utilisatrice - Salarié consultant dans une entreprise de services numériques - Indépendant/ consultant pour des entreprises - Fonctionnaire/ingénieur de catégorie A pour la fonction publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le métier d'architecte technique est une appellation générique qui fait sens pour l'ensemble des professionnels. D'autres appellations sont également retenues : Architecte infrastructure, architecte infrastructure et réseaux, architecte systèmes et réseaux, architecte système, stockage et réseaux, ou encore architecte landscape. Et rattachées à la mention « infrastructure », les appellations de poste varient entre ingénieur, chef de projet, ou encore expert.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier d'Architecte technique n'est pas soumis à une réglementation spécifique en France. En conséquence, l'exercice de cette profession ne nécessite pas d'habilitation obligatoire pour pouvoir occuper un poste d'Architecte technique.

Cependant cette certification professionnelle vise

à apporter une garantie de qualification, notamment en maîtrise des méthodologies et des normes en vigueur, et en conformité aux réglementations en vigueur, en particulier pour ce qui concerne la sécurité et les risques numériques, l'évaluation environnementale et la minimisation de l'impact écologique, la sobriété numérique et la gestion de l'obsolescence.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 115 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 758
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible par la voie de la formation, aux candidats titulaires d'une certification professionnelle de niveau 6 et ayant une expérience professionnelle de 5 ans dans un métier de l'informatique ; ou à ceux ayant une expérience professionnelle de 7 ans dans un métier l'informatique ou dans des fonctions en lien avec l'architecture technique.

La formation exige aussi de disposer de capacités d'expression écrite et de capacités d'expression orale.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury paritaire, composé de 50% de membres représentants des salariés et de 50% de membres représentants des employeurs.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE, composé de 2 membres de la CPNEFP (1 représentant des salariés et 1 représentant des employeurs) et de 2 professionnels habilités par la CPNEFP.

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2030
Date de dernière délivrance possible	25/06/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	5	0	100 %	100 %
2022	10	0	100 %	100 %
2020	20	0	95 %	89 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34366

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40901/>